



Le Congo N'est Pas à Vendre (CNPV) et la Société civile appellent au maintien des sanctions de l'Union Européenne et à leurs extensions aux faits de corruption et à des nouvelles personnalités.

Les sanctions contre les personnalités congolaises impliquées dans les violations graves des droits de l'homme et atteinte à la démocratie doivent être maintenues et étendues aux auteurs de la corruption qui par leurs actes empêchent la réalisation des droits civils, politiques et économiques et participent à la déstructuration de l'Etat.

Le Congo n'est pas à vendre et la société civile congolaise se félicite de l'arrêt rendu par la Cour européenne de justice qui rejette la demande de levée des sanctions contre les proches de l'ex président Joseph Kabila¹.

Ces derniers arguant entre autre qu'actuellement les faits pour lesquels ils ont été poursuivis ne continuent plus. Or ces personnes, dont certaines sont en fuite et d'autres bien que n'ayant plus de fonction officielle, gardent cependant une influence négative et une capacité de nuisance certaine. La plupart d'entre elles n'ont jamais été poursuivies en justice et aucune d'elles n'a été condamnée afin de réparer les dommages résultant de leurs actes. Du fait de l'inaction des autorités congolaises, les sanctions européennes constituent aujourd'hui encore le seul élément de justice et de prévention contre de tels comportements.

« Il est inadmissible que les autorités congolaises restent inactives face à des personnes qui ont fait tant de mal à la démocratie dans notre pays et violés massivement les droits de l'homme ayant dans certains cas conduit à la mort des nombreux innocents et des activistes pro démocratie », dénonce Me Donat Kambola, avocat et défenseur des droits de l'homme à Kolwezi.

Pour Madame Claudia Chuma du Congo Nouveau, membre de la campagne le Congo n'est pas à vendre, ***« l'Union européenne non seulement doit maintenir les sanctions mais les étendre en y incluant notamment ceux qui jouent un rôle néfaste dans l'érosion de la démocratie et ceux qui en détournant des fonds et en corrompant les élites privent l'Etat des ressources pour garantir les droits humains des citoyens et le développement du pays »***. Le CNPAV est prêt à contribuer pour que ces acteurs soient identifiés et sanctionnés.

¹ Les sanctions de l'UE en vigueur concernent Ilunga Kampete, Gabriel Amisi Kumba, Ferdinand Ilunga Luyoyo, Célestin Kanyama, John Numbi, Evariste Boshab, Alex Kande Mupompa, Jean-Claude Kazembe Musonda, Éric Ruhorimbere, Emmanuel Ramazani Shadari et Kalev Mutondo.

Aujourd'hui encore comme hier les violations des droits humains continuent, la restriction de l'espace public ne cesse de s'élargir et la corruption se développe sans aucune réaction des autorités. **Le blocage dans la mise en place de la Commission électorale nationale indépendante, la répression des manifestations de l'opposition, les brutalités envers la presse, les appels à la haine tribale et le pillage des ressources naturelles par les élites au pouvoir sont autant d'indices qui exigent des mesures fortes à l'approche des élections en 2023.**

C'est pourquoi aussi bien **l'Union Européenne, les Nations Unies et les Etats Unis doivent rester vigilants et continuer à sanctionner les auteurs de ces actes.** Pour les défenseurs des droits de l'homme, pour les hommes des médias, pour les lanceurs d'alerte, pour les militants anti-corruption et pour les activistes pro-démocratie, les sanctions internationales représentent aujourd'hui encore malheureusement en RDC une source de protection et de motivation pour leur travail.

« Les violations des droits de l'homme assassinent les libertés, la corruption tue le développement et les deux sapent la démocratie. Leurs auteurs doivent être punis et traduits devant la justice nationale, mais lorsqu'ils sont intouchables soit parce qu'ils détiennent le pouvoir, soit parce qu'ils sont protégés par ce dernier, les sanctions internationales restent la meilleure protection pour nos citoyens », affirme Jean Claude Mputu, porte-parole du CNPAV.

Contact presse

Jean Claude Mputu : +32 498 38 11 39

Floribert Anzulini : +243 842 674 000

Jimmy Kande : +243 811 971 984

corruptiontuerdc@gmail.com; www.corruptiontue.org